



Tél. Fax : 03 44 13 01 31

commune-legallet@wanadoo.fr

legallet.fr 03 44 13 01 31

M. BOUREUX 06 82 26 46 74

Secrétariat ouvert lundi 8h 12h jeudi 8h 12 h

Permanence assurée le mercredi 18h 20 h

NOTE INFORMATIONS AVRIL 2024

CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 MARS 2024 - 19H00

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-sept mars dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en salle de Conseil sous la Présidence de M. Mathieu BOUREUX Maire.

Étaient présents : M. M. KAMÉLI Stéphane, M. GOUGE Bernard, COUPLET Nicolas, Mmes THÉVENON Annie, JONARD Sylvie, NORTIER Christine, M. BOUSSIFET Arnaud

Était absente excusée : Mme LALOT Isabelle

Les membres présents valident à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 28 février 2024

M. Bernard GOUGE est nommé secrétaire de séance.

ORDRE N°1 : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023

Avant d'aborder le Compte Financier Unique, M. Le Maire présente l'évolution du résultat de fonctionnement d'exercice de 2020 à 2023.

Le résultat de fonctionnement remonte légèrement (+6,71% 2023/2022) en raison en partie de la cession de l'ancien tracteur (sortie inventaire). Si on fait abstraction de cette écriture d'ordre, on constate que le résultat d'exercice a baissé de près de 5 000 euros. Pour la répartition des dépenses, on constate que les charges à caractère général (entretien, voirie, électricité, maintenance, assurance) représentent 17 % des dépenses. A noter que 49 % des recettes proviennent des impôts et des taxes. (les dotations et participations contribuent à 38 % des recettes)

Le Maire rappelle que le compte financier unique se substitue au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion par dérogation aux dispositions régissant ces documents.

Le budget de l'exercice 2023 pour lequel le Compte Financier Unique est soumis par M. Le Maire s'est exécuté du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 pour les opérations d'investissement et de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		343 688,37 €	2 104,01 €		2 104,01 €	343 688,37 €
Opérations de l'exercice	131 890,20 €	178 937,90 €	49 620,09 €	66 239,75 €	181 510,29 €	245 177,65 €
Totaux	131 890,20 €	522 626,27 €	51 724,10 €	66 239,75 €	183 614,30 €	588 866,02 €
Résultat de clôture (=CA)		390 736,07 €		14 515,65 €		405 251,72 €
Restes à réaliser			40 350,00	8 295,00 €		

Ces résultats sont repris au Budget de l'exercice 2024.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Le Conseil Municipal élit son président.

En conséquence, Monsieur Le Maire s'étant retiré, sous la présidence de Mme Annie THÉVENON
conseillère municipale

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré par 7 voix pour, 1 NPPPV (1 Ne Prend Pas Part au Vote)

Après s'être fait présenter le Budget et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré,

- 1) **DONNE ACTE** à l'unanimité de la présentation faite du Compte Financier Unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus
- 2) **CONSTATE** les identités de valeurs (report à nouveau, résultat d'exploitation de l'exercice, fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits, portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3) **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser
- 4) **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

ORDRE N°2 : AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 SUR BUDGET PRIMITIF 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE d'affecter les résultats comme suit :

Report en fonctionnement : Recette 02 : 373 196,72 euros

Affectation en réserves recettes 1068 en investissement : 17 539,35 euros

Solde d'exécution d'investissement Excédent d'investissement : 14 515,65 euros

ORDRE N°3 : VOTE DES TAXES 2024

M. Le Maire présente aux membres du Conseil les bases d'imposition prévisionnelles 2024 et précise que les valeurs locatives sont revalorisées automatiquement tous les ans.

Après proposition de M. Le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE de fixer les taxes de la Commune pour l'année 2024 comme suit :

Taxe foncière sur prop. Bâties : 42.51% (pas de variation)

Taxe foncière sur prop. Non bâties : 33.50 % (pas de variation)

Taxe d'habitation 12.71 %

Le produit fiscal attendu des taxes est ainsi évalué à 46 884 euros

L'ASSEMBLÉE VOTE A L'UNANIMITÉ ces taux

ORDRE N°4 : SUIVI DES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2024

M. Le Maire évoque les nouveaux dossiers d'investissement (Cage de détention pour les animaux errants, panneaux de signalisation, nouvel agencement de la salle de réchauffage, sécurisation de la mare Erin...) ; Des devis auprès d'entreprises spécialisées vont être lancés ;

M. KAMÉLI informe l'assemblée qu'un rendez-vous est fixé pour le démarrage des travaux d'aménagement de l'aire de jeux.

ORDRE N°05 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur Le Maire fait lecture du Budget Primitif qui s'élève en

Recettes et dépenses de Fonctionnement : 449 769,27 euros

Recettes et dépenses d'investissement : 469 074 éaeuros

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité

DONNE SON ACCORD et VOTE le budget primitif 2024 par chapitre

ORDRE N°06 : AUTORISATION DE VIREMENT DE CRÉDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE

LE CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité

APPROUVE et AUTORISE Mr le Maire à effectuer des virements de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel au sein de la même section dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

ORDRE N°07 : DÉFINITION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE SUITE A LA CONSULTATION PUBLIQUE

M. Le Maire évoque la réunion de consultation publique qui a eu lieu vendredi dernier. On déplore peu de participation (5 présents dont 3 conseillers).

LE CONSEIL MUNICIPAL

VALIDE à l'unanimité le document tel qu'il a été défini lors de la dernière réunion

ORDRE N°08 : PROCHAINS TEMPS FORTS

M. Le Maire informe l'Assemblée du renouvellement du bureau du Comité des Fêtes.

Les prochaines activités sont : La chasse aux œufs le samedi 30 mars, la fête des voisins le vendredi 31 mai et une brocante le dimanche 23 juin.

Les conseillers précisent qu'ils n'ont pas récolté l'ensemble des questionnaires émis à l'égard des séniors de plus de 60 ans. Les commentaires et avis récoltés jusqu'à présent ne sont pas très éloquentes, avec peu de souhaits exprimés voire aucune attente. La collecte n'étant pas terminée, le bilan de cette consultation sera établi pour la prochaine réunion de Conseil.

M. Le Maire rappelle à l'Assemblée les prochains temps forts (Opération Lü le 19 avril, les ateliers participatifs de J'aime ma campagne, la cérémonie du 08 mai, le tournoi CCOPing le 25 mai, les Routes de l'Oise le lundi 20 mai).

INFORMATIONS DIVERSES

M. Le Maire stipule que la nouvelle date d'inscription aux écoles (Sirs) vient d'être reportée au vendredi 12 avril.

M. Le Maire donne des précisions sur l'état de la menace terroriste en France.

La prochaine réunion de Conseil Municipal (en mai) visera à préparer les élections européennes (09 juin), à valider les opérations dont les financements ont été obtenus, à étudier les devis des nouveaux projets.

La séance est levée à 21 heures 20.

COMMUNE DE LE GALLET

CONCOURS DES JARDINS ET MAISONS FLEURIS 2024



Madame, Monsieur,

Dans le cadre du plan d'actions communal, le Conseil Municipal a décidé de renouveler l'opération « concours des jardins et maisons fleuris ». L'objectif est d'embellir notre village avec une participation de tous.

Les conditions générales de ce concours sont :

- **concours basé sur le volontariat** – création libre – pas de remise de prix
- **concours basé sur le fleurissement visible de la rue** : maison avec jardin, espaces le long de la voie publique (talus, murs), balcons, terrasses ou fenêtres visibles de la rue sans jardin ni jardinet, potagers fleuris
- un bulletin d'inscription par foyer à faire parvenir à la mairie avant le 31 mai 2024 (voir dernière feuille de cette note d'information)
- Un bon d'achat par bulletin d'inscription d'une valeur de 15 euros portant valable jusqu'au 31 juillet 2024 portant sur l'achat de fleurs, bulbes, arbustes à fleurs....
- 2 choix de magasin (à déterminer sur le bulletin d'inscription)
- * EURL POLLE à CORMEILLES
- * GAMM VERT à CREVECOEUR LE GRAND

Les membres du Conseil Municipal

Mairie de LE GALLET
02 Rue du Pressoir
60 360 LE GALLET

Secrétariat ouvert le lundi et jeudi de 9 heures à 12 heures 15

Permanence assurée le mercredi de 18 heures à 19 heures 30

Tél. Rép. Fax : 03/44/13/01/31

commune-legallet@wanadoo.fr

www.legallet.fr

Communiqué

Le 25 Mars 2024,

L'ADIL 60, Agence départementale d'information sur le logement de l'Oise et la Fédération Française du Bâtiment de l'Oise tiennent à dénoncer certaines pratiques frauduleuses qui sont en train de s'instaurer sur notre département.

En effet, depuis quelques jours, des personnes se présentant comme des représentants de France Rénov, arpentent notre territoire afin de proposer des travaux, notamment d'installation de pompe à chaleur, en indiquant que l'organisme France Rénov travaille avec ces propres entreprises.

Il s'agit d'une démarche mensongère et frauduleuse pour appâter le client.

En effet, aucun conseiller France Rénov ne réalise de démarchage de la sorte.

Toute personne est libre et indépendante pour choisir l'entreprise qu'elle souhaite faire intervenir chez soi.

En matière de rénovation énergétique, il est important de privilégier les entreprises locales.

Des précautions d'usage sont à appliquer :

- ☛ Choisir des entreprises locales,
- ☛ Demander plusieurs devis ainsi que les attestations d'assurances des entreprises,
- ☛ Vérifier que l'entreprise choisie dispose du label RGE – Reconnu Garant de l'Environnement

L'installation d'un dispositif de chauffage ne se limite pas à son coût, il induit de multiples questions techniques telles que le dimensionnement de l'appareil, les réglages, la garantie, le SAV mais également l'entretien de ce dernier.

La faiblesse d'un prix de départ n'est absolument gage de qualité.

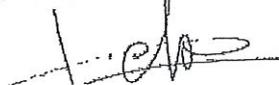
En cas de doute ou d'interrogation sur vos futurs travaux, n'hésitez pas à prendre contact auprès des organismes spécialisés :

- ☛ ADIL Oise - 17, Rue Jean RACINE à Beauvais (60000) – 03.44.48.61.30
- ☛ France Rénov – www.france-renov.gouv.fr
- ☛ Fédération Française du Bâtiment de l'Oise – [Annuaire des entreprises](#)

Charles LOCQUET
Président de l'ADIL 60



Loïc LELU
Président de la FFB Oise



ÉQUIPE MOBILE DE PRÉVENTION SANTÉ PRÉCARITÉ

L'équipe Mobile de Prévention Santé Précarité du Département de l'Oise a pour objectifs de :

- Favoriser l'accès aux droits des usagers
- Soutenir l'usager lors de ses démarches
- Lutter contre le renoncement aux soins
- Orienter l'usager vers les professionnels de santé ou les structures associatives

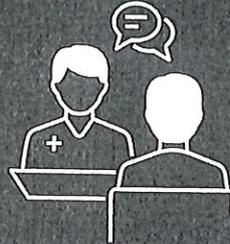
CONTACTEZ-NOUS

ACTION MOBILE DE PRÉVENTION SANTÉ PRÉCARITÉ

Pascal CUADRADO, Infirmier



ÉQUIPE MOBILE DE PRÉVENTION SANTÉ PRÉCARITÉ



AVRIL
MAI
JUN

20

En partenariat avec :



Picardie Verte
Communauté de Communes

Le projet « Action mobile de prévention santé précarité » est mené par le Conseil départemental de l'Oise en partenariat avec la Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV) qui regroupe 88 communes.

AVRIL 2024

LUNDI 8 AVRIL

CSR de Breteuil
14h00 à 16h30

MARDI 9 AVRIL

CSR de Froissy
09h30 à 12h00
CSR de Songeons
14h00 à 16h30

JEUDI 11 AVRIL

CSR de Marseille-en-Beauvaisis
09h30 à 12h00
Epicierie solidaire de Feuquières
14h00 à 16h30

JEUDI 18 AVRIL

Resto du Cœur de Grandvilliers
09h30 à 12h00
NOOE Emploi à Formerie
14h00 à 16h30

MARDI 23 AVRIL

CSR de Froissy
09h30 à 12h00
MCD de Songeons
14h00 à 16h30

MERCREDI 24 AVRIL

MCD de Crèvecœur-le-Grand
09h30 à 12h00
CSR de Grandvilliers
14h00 à 16h30

JEUDI 25 AVRIL

Resto du Cœur
de Formerie
09h30 à 12h00



Pour l'usager :
Accès aux droits ✓
Soutien aux démarches ✓
Orientation vers les
professionnels de santé ou les
structures associatives ✓



MAI 2024

LUNDI 13 MAI

CSR de Breteuil
14h00 à 16h30

MARDI 14 MAI

CSR de Froissy
09h30 à 12h00
CSR de Songeons
14h00 à 16h30

JEUDI 16 MAI

CSR de Marseille-en-Beauvaisis
09h30 à 12h00
Epicierie solidaire de Feuquières
14h00 à 16h30

MERCREDI 22 MAI

MCD de Crèvecœur-le-Grand
09h30 à 12h00
CSR de Grandvilliers
14h00 à 16h30

JEUDI 23 MAI

Resto du Cœur de Grandvilliers
09h30 à 12h00

MARDI 28 MAI

MCD de Crèvecœur-le-Grand
09h30 à 12h00
MCD de Songeons
14h00 à 16h30

JEUDI 30 MAI

Resto du Cœur de Formerie
09h30 à 12h00
NOOE Emploi à Formerie
14h00 à 16h30

JUN 2024

LUNDI 3 JUIN

CSR de Breteuil
14h00 à 16h30

MARDI 4 JUIN

CSR de Froissy
09h30 à 12h00
MCD de Songeons
14h00 à 16h30

JEUDI 6 JUIN

CSR de Marseille-en-Beauvaisis
09h30 à 12h00
Epicierie solidaire de Feuquières
14h00 à 16h30

MERCREDI 12 JUIN

MCD de Crèvecœur-le-Grand
09h30 à 12h00
CSR de Grandvilliers
14h00 à 16h30

JEUDI 13 JUIN

Resto du Cœur de Grandvilliers
09h30 à 12h00

MARDI 25 JUIN

MCD de Crèvecœur-le-Grand
09h30 à 12h00
MCD de Songeons
14h00 à 16h30

JEUDI 27 JUIN

Resto du Cœur de Formerie
09h30 à 12h00
NOOE Emploi à Formerie
14h00 à 16h30



FORUM DE L'EMPLOI

DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE ET DE LA FORMATION

JEUDI 18 AVRIL 2024

DE 9H30
À 13H00

TENNIS COUVERT
ROUTE DU PLESSIER

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE

Organisé par :



En partenariat avec :



CONCOURS PHOTO DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DU BEAUVAISIS

LE VOTE DU PUBLIC DÉTERMINERA LES GAGNANTS QUI VERRONT LEUR PHOTO PUBLIÉE DANS L'ATLAS (ET D'AUTRES LOTS À GAGNER !)

FAUNE & FLORE !

2 PHOTOS MAXIMUM PAR PARTICIPANT

OUVERT JUSQU'AU 10 AOÛT 2024

ENVOI DES PHOTOS, RÉGLEMENT ET INFORMATIONS À
ATLAS.BIODIVERSITE@REALVAISIS.FR



Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire

EMPLOI **INFORMATION** **VIE QUOTIDIENNE** **FORMATION** **ORIENTATION**

PERMANENCES

de la Mission Locale

AVRIL 2024

BRETEUIL

11 rue de l'Église (1er étage)

- MARDI 02/04/2024** après-midi
- MARDI 09/04/2024** après-midi
- MARDI 16/04/2024** après-midi
- MARDI 23/04/2024** après-midi
- MARDI 30/04/2024** après-midi

MAIGNELAY - MONTIGNY

à la Mairie - Rue François Mitterrand

- MARDI 23/04/2024** après-midi
- MARDI 30/04/2024** après-midi



SAINT JUST EN CHAUSSÉE

8 IMPASSE DE L'ABBAYE

Tous les jours sur rendez-vous

Tél 03.44.78.72.00 www.mlrppp.org



Uniquement sur rendez-vous
au 03.44.78.72.00



FROISSY

Dans les locaux du Centre Social Rural
1 rue des Bouviers - 60480 FROISSY

- LUNDI 08/04/2024**
- LUNDI 15/04/2024**
- LUNDI 22/04/2024**

TRICOT

à la Mairie - Rue Saint Antoine

JEUDI 25/04/2024 matin

CREVECOEUR-LE-GRAND *

A la Maison du Conseil départemental
24 avenue du Château

VENDREDI 19/04/2024 matin

* pour les communes adhérentes à la Communauté de Communes de l'Oise Picarde



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LA DÉLIVRANCE DES TITRES D'IDENTITÉ
Lettre d'information à destination des mairies n° 21
Le 12 mars 2024

Le 28 février 2024, suite à la publication du décret n° 2024-146, l'ANTS est officiellement devenue France Titres. Une appellation qui se traduit par une nouvelle identité visuelle qui évoque à la fois le caractère regaliens des missions de l'Agence, la modernisation des titres et les services numériques accessibles sur mobiles.



RENOUVELLEMENT DES TITRES SÉCURISÉS : UN MOT D'ORDRE, L'ANTICIPATION !

À l'approche des congés d'été et de la préparation aux examens scolaires, qui constituent des périodes de forte demande de titres, le Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer a récemment relancé une campagne de communication afin d'inciter les usagers à anticiper, dès maintenant, leurs demandes et renouvellements de cartes nationales d'identité et de passeports. L'occasion de leur rappeler les deux outils facilitant leurs démarches.

1. La pré-demande en ligne

Le premier outil à promouvoir auprès de vos usagers est la pré-demande en ligne à réaliser sur le site ants.gouv.fr. Cette démarche, facultative, permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie.

2. La plateforme de rendez-vous en mairie

Les usagers peuvent ensuite prendre rendez-vous en mairie en se connectant sur <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>. Ce moteur de recherche mis en place par France Titres permet de visualiser les rendez-vous disponibles dans un rayon géographique déterminé. Il vous suffit de renseigner :

- la distance maximale de recherche (20, 40 ou 60 km) ;
- le motif du rendez-vous ;
- le nombre de personnes concernées par la demande ;
- la localisation.

RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Des vacances à l'horizon ? Pour toute première demande ou renouvellement de titres d'identité, trouvez gratuitement et dès à présent un rendez-vous.



rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/

Les supports de communication du Ministère (affiche, vignettes pour les réseaux sociaux ou votre site internet...) sont disponibles dans votre espace mairie. N'hésitez pas à les relayer et invitez vos usagers à vérifier dès à présent la validité de leurs titres d'identité !

📌 BON À SAVOIR...

Une nouveauté sur la plateforme de RDV en mairie !

Depuis début mars, les résultats d'une recherche de rendez-vous en mairie sur la plateforme dédiée sont présentés différemment. Si auparavant ils étaient triés par date en fonction de la localisation et de la distance de recherche renseignées par l'usager, aujourd'hui ils sont regroupés par lieu afin d'être au plus près de la localisation du demandeur.

Cette nouvelle présentation plus claire et plus ergonomique devrait encore simplifier le parcours des usagers et ainsi faciliter leurs demandes de titres. À noter, toutefois, que ceux qui le souhaitent peuvent toujours afficher les résultats en fonction des premiers critères disponibles.

APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ



DATES ET HORAIRES

LES JEUDIS

- 25 AVRIL 2024
- 23 MAI 2024



DE 14H00 À 17H00
AU CENTRE SOCIAL DE FROISSY



ATTENTION CLÔTURE DES INSCRIPTIONS
3 JOURS AVANT LA DATE DE L'ACTIVITÉ

PARTICIPATION



3€/PERSONNE + ADHÉSION ANNUELLE AU CENTRE SOCIAL
MERCRI D'AMENER UNE DOUCEUR SUCRÉE OU SALÉE À PARTAGER



INSCRIPTION AUPRÈS DE FANNY SENECHAL

✉ : cst.froissy.crevecoeur@gmail.com

☎ : 03.44.80.81.58

CENTRE SOCIAL RURAL DE FROISSY-CRÈVECOEUR, 1 RUE DES BOUVIERS 60480 FROISSY

LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL SÉNIORES
POUR LES SÉNIORES



OISE PICARDE



et les communes participantes

Train à Vapeur du Beauvaisis

CIRCULATIONS MAY 2024

Dimanche 5 Mai

Dimanche 19 Mai



Départs 14h / 15h30

Gare de Crèvecoeur le Grand

mtvs.fr



HISTOIRES(S)

Mythes, récits et merveilles

Du 17 avril au 10 novembre 2024

L'espace de quelques mois, le MUDO-Musée de l'Oise invite le Musée des Beaux-arts de Dunkerque en ses murs pour faire dialoguer de manière inédite ces deux grandes collections de la région Hauts-de-France, autour d'une thématique universelle et polysémique : les grandes histoires.

Au travers des siècles et des territoires, les hommes ont toujours raconté des histoires. Tantôt pour s'expliquer le monde, tantôt pour s'en évader, ces récits, aussi bien fantastiques, romantiques que dramatiques, traversent notre imaginaire, et résonnent par-delà les terres et les époques. Quelles histoires se raconte l'humanité de génération en génération ?

Qu'ils évoquent le merveilleux, donnent corps à des personnages historiques, ou aient vocation à véhiculer des morales, les grands récits illustrent les phénomènes et émotions que l'homme éprouve tout au long de son existence. Par les grands récits mettant en scène des sentiments forts, comme l'amour ou la colère, marquant la célébration d'événements historiques ou catastrophiques, l'homme questionne son rapport au monde, ses angoisses et ses espoirs. Si l'écrivain a pris coutume de commencer ses récits par « il était une fois... », qu'en est-il des artistes qui se sont emparés de ces fables pour les mettre en images, donnant naissance à la peinture d'histoire ?

Dans un parcours thématique embrassant plusieurs siècles de création, l'exposition propose de partir à la rencontre de ces grands récits pour mieux en explorer les ressorts et finalités. Une invitation à la découverte (ou redécouverte) de la peinture d'histoire, mais aussi des collections départementales et de plusieurs chefs-d'œuvre de l'institution dunkerquoise.

Commissariat : Alexandre ESTAQUET-LEGRAND, conservateur du patrimoine, directeur du MUDO-Musée de l'Oise ; Sophie WARLOP, conservatrice du patrimoine, directrice des Musées de Dunkerque

Ouvert tous les jours de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 (sauf le mardi)

ENTRÉE GRATUITE

AUTOUR DE L'EXPOSITION

VISITES GUIDÉES GRATUIT

Dimanche 28 avril, dimanche 26 mai et dimanche 30 juin à 15h30.

Durée : 1h00.

RENDEZ-VOUS DE MIDI GRATUIT

Phil'o MUDO : Vendredi 26 avril et vendredi 28 juin à 12h00.

Une heure, une œuvre : Vendredi 31 mai à 12h00.

Durée : 1h00.

VISITES ACCOMPAGNÉES GRATUIT

Tous les mercredis à 11h00 dès le 17 avril.

D'histoires fantastiques en histoires d'amour tragique, laissez-vous conter quelques-uns des célèbres récits qui ponctuent les collections du MUDO-Musée de l'Oise et du Musée de Dunkerque.

Durée : 45 min.

MOMENT DE LECTURE GRATUIT

Vendredi 3 mai et vendredi 7 juin de 14h30 à 17h30. Une bibliothèque vous accueille dans l'exposition et vous propose une sélection d'ouvrages en lien avec les œuvres présentées.

Retrouvez toute la programmation sur mudo.oise.fr

Réservation au 03 44 10 40 63
ou contact.mudo@mudo.oise.fr

 **OISE**
LE DÉPARTEMENT

EXPOSITION

HISTOIRES(S)

Mythes, récits et merveilles

 SAISON CULTURELLE 2024

Du 17 avril au 10 novembre 2024
au MUDO-Musée de l'Oise

ENTRÉE GRATUITE

MUDO-Musée de l'Oise

1, rue du Musée - 60000 BEAUVAIS - 03 44 10 40 63

Ouvert tous les jours sauf le mardi - De 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Plus d'infos sur oise.fr ou mudo.oise.fr

Suivez-nous sur    #MUDO


MUDO
MUSÉE
DE L'OISE

Ciné Rural 60.

Les tarifs d'entrée sont de 3€ pour les - de 16 ans et les possesseurs d'une carte de soutien (10€, valable 1 an dans tous les points du circuit), 4€ pour les autres.

N'hésitez pas à vous rendre dans l'un de ces lieux pour passer un moment convivial proposé par les bénévoles de chaque commune qui auront plaisir à vous accueillir.

Prochaines séances :

BRETEUIL (Centre Jules Verne)

LUNDI 22 AVRIL

18 heures : CHIEN ET CHAT

20 heures : LES CHÈVRES

BONVILLERS (salle polyvalente)

VENDREDI 19 AVRIL

20h30 : MAISON DE RETRAITE 2



AVIS AUX JEUNES DE LE GALLET

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 qui se dérouleront respectivement du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 08 septembre, le territoire de l'Oise Picarde aura l'honneur d'accueillir le passage de la flamme olympique le **18 juillet à Breteuil**. Pour promouvoir cette manifestation, la Communauté de Communes souhaite créer des panneaux d'entrée de Ville pour chaque Commune du territoire et mettre à l'honneur un sportif de chaque Commune qui annoncera le passage de la flamme.

M. RIPPLER Gwendal a accepté d'être le représentant sportif de la Commune de LE GALLET ;

Par ailleurs, de nombreuses animations seront proposées au stade de Breteuil ; il est proposé de constituer une délégation communale de 5 personnes maximum : Le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir cette opportunité aux jeunes de LE GALLET .

Alors n'hésite pas à participer à cet événement historique,

Rejoins nous le 18 juillet en te portant représentant pour la délégation de la Commune de LE GALLET.

Pour cela, contacte-nous au 03 44 13 01 31 ou envoie un petit mail à commune-legallet@wanadoo.fr pour t'inscrire.

Suppression de la carte verte : ce qui va changer en 2024



A compter du 1er avril 2024, la Carte internationale d'assurance automobile, aussi appelée "carte verte", disparaît pour les véhicules immatriculés. Bonne nouvelle : vous n'avez rien à faire. Les véhicules immatriculés et certains véhicules n'ayant pas d'immatriculation restent toutefois soumis à l'obligation d'assurance avec, au minimum, la souscription d'une assurance Responsabilité civile automobile.

Désormais, lors d'un contrôle routier, les forces de l'ordre pourront vérifier que votre véhicule est assuré grâce à sa plaque d'immatriculation et au Fichier des Véhicules Assurés (FVA).

Bien sûr, l'assurance automobile reste obligatoire pour les propriétaires d'un véhicule.

Nous vous recommandons de conserver votre carte verte actuelle (même après expiration), pour garder avec vous toutes les informations indispensables lors de vos déplacements (numéro de contrat, numéro de l'assistance...).

A noter pour les véhicules non immatriculés : vous continuerez à recevoir chaque année votre carte verte imprimée sur papier blanc avec votre avis d'échéance.

LE SERVICE DES SPORTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISE PICARDE PRÉSENTE :

TOURNOI INTERCOMMUNAL

LE
samedi
25 mai
2024



À
16 heures 30

à la salle polyvalente de LE
(mairie)

Merci de venir muni d'une raquette et de balles.
Vous pouvez retrouver le règlement sur
le site : cc-oisepicarde.fr

Service des sports et de la vie associative
03.65.65.71.42 ou secretariat-sports@cc-oisepicarde.fr





Le dispositif

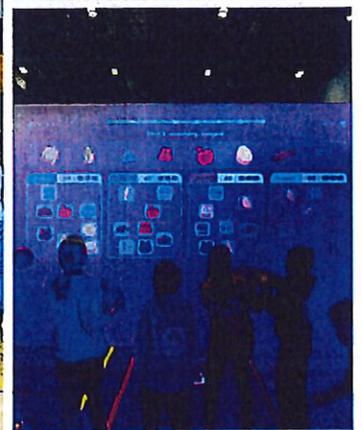


dans votre commune !

Sport - Divertissement - Interactivité - Apprentissage



Tout public



Ne pas jeter sur la voie publique - © Crédit photo Lu

- 2 séances d'une heure
- 16 personnes maximum par séance
- Réservation obligatoire
- Gestes barrières en vigueur à respecter

Scannez et découvrez le dispositif Lu en vidéo !



LE GALLET -Salle communale

de 18h00 à 20h00

(Séances offertes par la commune)



Inscription obligatoire auprès de la mairie au plus tard le 18 avril 2024

au 03 44 13 01 31 ou par mail à commune-legallet@wanadoo.fr

**Vendredi
19 avril
2024**

Je suis Orianne BOUREUX,
étudiante en dernière année de DnMade Graphisme Édition.
Dans le cadre de mon projet de fin d'études,
j'organise 3 ateliers participatifs de création graphique
racontant la vie en milieu rural par ses habitants.

Soyez **journaliste,**
maquettiste,
rédacteur,
graphiste,
créatif, de la brochure :

J'❤️
-ma-
CAMPAGNE

SAMEDI 13 AVRIL -> 1er échange, rencontre
SAMEDI 18 MAI -> Atelier création
SAMEDI 1 JUIN -> Atelier mise en page
De 10h à 12h

À LA MAIRIE DE
LE GALLET

Gratuit

Places limitées

Réserver au 03 44 13 01 31 ou commune.legallet@wanadoo.fr



AUTOONOMIE NUMÉRIQUE

Autonomie Numérique est une série de 15 ateliers ayant pour but de vous rendre autonome sur les services en ligne et sur l'utilisation de votre ordinateur ou de votre tablette.

1 LIMITÉ À 8 PARTICIPANTS

2 PRÊT DE TABLETTES POSSIBLE
LE TEMPS DE L'ATELIER

3 GRATUIT. ADHÉSION OBLIGATOIRE
AU CENTRE SOCIAL : 10€



AU CENTRE SOCIAL
DE FROISSY



DU MARDI 16 AVRIL
AU MARDI 16 JUIN
(PLANNING DONNÉ À
L'INSCRIPTION)



MARDI : 16H - 18H
VENDREDI : 10H - 12H



PROGRAMME

MAÎTRISER LES BASES DE L'OUTIL NUMÉRIQUE, PRENDRE CONSCIENCE DE SON UTILITÉ

Apprenez à régler et paramétrer votre tablette ou votre ordinateur.

Découvrez également les applications de bases et leurs fonctionnalités.



UTILISER UNE BOÎTE MAIL ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Apprenez à envoyer, recevoir et gérer vos emails en toute confiance !

Apprenez également à utiliser les réseaux sociaux afin de pouvoir partager des moments précieux avec vos proches.



UTILISER LES SERVICES EN LIGNES

Facilitez-vous la vie avec les services en ligne ! 

Organiser un voyage, écouter de la musique, faire ses achats, regarder des films ou des séries n'a jamais été aussi simple ! 

INSTALLER ET DÉSINSTALLER DES APPLICATIONS

Apprenez à trouver, installer et désinstaller les applications de votre choix selon vos envies et besoins.



UTILISER LES SERVICES PUBLICS EN LIGNE

Que ce soit pour déclarer vos impôts, suivre vos remboursements de santé ou prendre vos rendez-vous médicaux, maintenant, tout ce passe sur Internet. 

Apprenez à utiliser ces services en toute autonomie.

SE PROTÉGER, ÊTRE VIGILANT SUR INTERNET

Protégez-vous des menaces numériques et apprenez les meilleures pratiques.

Découvrez comment naviguer en toute sécurité, éviter les logiciels malveillants et protéger votre vie privée. 

Renseignements et Inscriptions obligatoires avant le 8/04/2024

Centre social rural de Froissy-Crevecœur  03 44 80 81 58
1 Rue des bouviers, 60480 Froissy  csr.froissy.crevecoeur@gmail.com

COMMUNE DE LE GALLET
CONCOURS DES JARDINS ET MAISONS FLEURIS 2024



**BULLETIN D'INSCRIPTION A FAIRE PARVENIR à la
mairie de LE GALLET avant le 31 mai 2024**

Madame, Monsieur.....

Demeurant à

.....
.....

➤ Désire (nt) participer au concours des jardins et maisons fleuris 2024 organisé par la Commune de LE GALLET

➤ A (ont) pris note des conditions générales du concours

Précise (nt) le lieu visible de la rue (*Rayer les mentions inutiles) :

maison avec jardin, espaces le long de la voie publique (talus, murs), balcons, terrasses ou fenêtres visibles de la rue sans jardin ni jardinet, potager fleuri

Souhaite (nt) bénéficier du bon d'achat dans le magasin suivant (***Rayer la mention inutile**) :

- EURL POLLE à CORMEILLES
- GAMM VERT à CREVECOEUR LE GRAND

Ale

Signature

